RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2LKC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : [redacted]

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 13 JANVIER 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Kévin GAUTHIER, demeurant [redacted]

Madame Caroline PALOMBO, demeurant [redacted]

Madame Louise GAUTHIER, demeurant [redacted]

Madame Lucie GAUTHIER, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 2LKC au capital de 1 000 euros, dont le siège social est [redacted] et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, Monsieur Kévin GAUTHIER, demeurant [redacted]

Monsieur Kévin GAUTHIER disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Kévin GAUTHIER accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

[redacted]

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Kévin GAUTHIER aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à MORSANG SUR SEINE
Le 13 janvier 2025

Kévin GAUTHIER

[redacted]

Caroline PALOMBO

[redacted]

Lucie GAUTHER
Représentée par M. Kévin GAUTHIER

[redacted]

Louise GAUTHIER
Représentée par M. Kévin GAUTHIER

[redacted]